

# AIMÉ CÉSAIRE, LE PEUPLE ET LA POÉSIE

Par Denis Lefebvre  
Secrétaire général de l'OURS

***Militant, élu, poète, chantre de la négritude, Aimé Césaire est décédé en Martinique le 17 avril 2008, à l'âge de 94 ans. Il a dit un jour : « La littérature a été mon poumon essentiel. » Mais elle n'a jamais été pour lui une création désincarnée, se voulant toujours au service d'une cause, celle de l'Homme.***

***Sa « panthéonisation » récente (après une polémique au moment de son décès) permet de revenir sur la vie de cet homme entré vivant dans les dictionnaires.***

Né le 26 juin 1913 à Basse-Pointe. Il arrive en France en 1931, au lycée Louis-le-Grand : le petit boursier intègre bientôt l'Ecole normale supérieure. Il découvre Paris et, surtout, quitte cette île, rocher de 900 km<sup>2</sup> encerclé par deux mers. Plus tard, il écrira : « *Alors que la pensée de l'exil attristait la plupart de mes camarades de classe, elle me réjouissait : Paris était une promesse d'épanouissement ; en effet, je n'étais pas à mon aise monde antillais, monde de l'insaveur, de l'inauthentique.* » C'est à cette époque qu'il se lie d'amitié avec Léopold Sedar Senghor, futur président de la République du Sénégal. Ses années de jeunesse et d'études (brillantes) sont celles de questions sans fin sur la race, l'identité, l'aliénation : ces deux jeunes (avec un

troisième homme, le Guyanais Léon-Gontran Damas) développent la notion de « négritude ».

## **LE CAHIER D'UN RETOUR AU PAYS NATAL**

Mais l'audience de Césaire ne dépasse pas alors les cercles estudiantins, qui lisent ses articles parus dans quelques modestes revues. L'une d'entre elles, en août 1939, *Volontés*, publie en 1939 sa première œuvre commencée en 1935 en Yougoslavie, *Cahier d'un retour au pays natal*. Le cri d'un jeune intellectuel, qui hurle sa négritude : « *Ma bouche sera la bouche des malheurs qui*

*n'ont pas de bouche, ma voix, la liberté de celles qui s'affaissent au cachot du désespoir.* » Mais ce cri ne rencontre guère d'écho : nous sommes en août 1939, à quelques jours de la Seconde Guerre mondiale. Césaire, au même moment, s'embarque sur un bateau pour rejoindre son île avec sa famille. Il apprend la déclaration de la guerre pendant le voyage.

A son arrivée, il prend un poste de professeur au lycée Schoelcher de Fort-de-France. L'intellectuel découvre la vie des Antilles françaises sous la dictature de l'amiral Robert qui dirige ces contrées, homme au service de Vichy, dans une ambiguïté qui ne trompe pas grand monde. Césaire réussit cependant à exister intellectuellement : avec quelques jeunes, dont son épouse Suzanne, il crée une revue, *Tropiques*, dont le premier numéro paraît en avril 1941, avec l'accord des services de Robert. La revue est marquée du sceau du surréalisme, qui permet de ne pas trop se déconnecter du contexte de l'époque, avec un habillage littéraire n'inquiétant pas dans un premier temps les services de la censure. *Tropiques* est interdite en mai 1943, au prétexte qu'elle serait « révolutionnaire, raciale et sectaire ».

## L'ACTION POLITIQUE

La revue reparait après le ralliement des Antilles françaises à la France libre, auréolée de l'interdiction par une dictature. Plus même, elle entre dans le jeu politique, et prend toute sa part à la réinstallation de la démocratie dans l'île, fin 1944 et début 1945.

Comme en métropole à la même époque, l'heure est venue de l'émergence d'une nouvelle génération d'hommes politiques. Césaire en fait partie, par le biais de l'écriture, qui lui permet de sortir de la marginalité. Il occupe de plus en plus l'avant-scène. En mars 1945, il prononce un discours remarqué au congrès des jeunes de

gauche qui se tient à Fort-de-France. Le 27 mai 1945, il est élu maire de la « capitale » de l'île, maire communiste (il adhère au parti en 1946) puis, le 21 octobre, député de la Martinique à la première assemblée constituante.

Il quitte le PCF en 1956, quelques jours avant l'entrée des chars soviétiques à Budapest, reste à gauche, bien sûr, mais inscrit désormais son combat dans une dimension antillaise, autour de la notion d'autonomie. Il crée bientôt son parti, le PPM, Parti progressiste martiniquais, perturbant la gauche classique, qui n'a jamais su comment appréhender cet homme politique étrange, atypique, qui place l'Antillais (homme ou femme, peu importe) au-dessus de tout. Dès 1956, dans sa célèbre *Lettre à Maurice Thorez* (le secrétaire général du PCF de l'époque) par laquelle il signifiait son départ du PCF, il a d'ailleurs écrit : « *Aucune doctrine ne vaut que repensée par nous, que repensée pour nous, que convertie à nous* ». Une analyse politique, qui passe par un ancrage dans cette île de la Caraïbe... le fil directeur de toute son action. C'est d'ailleurs ce qu'il m'a déclaré en août 1977 dans ma première rencontre avec lui, à la mairie de Fort-de-France : « *Je suis pour un enracinement, même sur un îlot rocheux. Notre combat est à la Martinique.* »

Sa longévité politique laisse rêveur : maire de Fort-de-France de 1945 à 2001, membre des deux assemblées constituantes (1945-1946) puis député de 1946 à 1993, conseiller général de 1965 à 1970, président du Conseil régional de la Martinique de 1983 à 1988. Il a été en 1946 le rapporteur du projet de loi sur la départementalisation, qui mettait un terme officiel à la « colonisation » dans les Antilles, à la Guyane et à la Réunion. Il s'implique totalement dans ce combat pour la départementalisation, refusant avec force le terme « d'assimilation », comme il l'a déclaré plus tard :

*« L'assimilation, ça signifie l'aliénation, le refus de soi-même. C'est terrible... »*

Dans son rapport parlementaire, il écrit notamment :

*« Quatre colonies arrivées à leur majorité demandent un rattachement plus strict à la France.*

*Vous apprécierez cette pensée à sa juste valeur, j'en suis sûr, à cette heure où l'on entend des craquements sinistres dans les constructions de l'impérialisme.*

*Ce que nous vous demandons, c'est de faire que l'expression " France d'Outre-Mer " ne soit pas une vaine figure de rhétorique.*

*Plus ambitieusement encore, nous vous demandons, par une mesure particulière, d'affirmer solennellement (...) qu'il doit s'établir une fraternité agissante aux termes de laquelle il y aura une France plus que jamais unie et diverse, multipliée et harmonieuse, dont il est permis d'attendre les plus hautes révélations. »*

La loi de 1946 est votée dans l'enthousiasme, sans doute aboutissement d'un processus historique, mesure généreuse et fraternelle. Mais elle n'a pas réglé pour autant pas tous les problèmes, ni éliminé le sous-développement, ni permis, on le mesurera plus tard (mais qui s'en préoccupait à l'époque ?), de tenir compte des réalités tropicales, de l'éloignement de la Métropole. Plus même, cette loi n'a pas favorisé une nécessaire décentralisation, et a négligé la spécificité antillaise. La départementalisation est vite devenue une fin, solution facile permettant, au mieux, de maintenir dans le droit chemin un vivier électoral, alors qu'elle aurait pu

être une création continue. A n'en pas douter, la déception de Césaire a été intense dans les décennies qui ont suivi.

Pour autant, il n'a jamais baissé les bras.

## **UN ÉLU AU SERVICE DE SON « PEUPLE »**

C'est surtout dans son action locale que sa trace politique reste la plus importante. Héritant en 1945 d'une ville en déshérence, devant faire face à la poussée démographique de l'après Seconde Guerre mondiale, il a construit sans relâche, ouvrant dans chaque quartier des crèches, écoles, dispensaires, distribuant des parpaings et des tôles à ceux qui voulaient construire leurs maisons, et leur offrant souvent des terrains communaux, apportant l'électricité, le tout à l'égout. Il a aussi impulsé une grande politique culturelle, mettant par exemple en place l'outil du Parc floral et culturel, dans une ancienne caserne, qualifié par François Mitterrand, en 1974, dans un voyage en Martinique, de « ruche bourdonnante ».

Tout cela, il l'a mené à bien en luttant contre les pressions (et le mépris) de l'administration préfectorale et de Paris. Pendant toute cette période, les ministres (de droite) de passage en Martinique ne rendaient jamais visite au maire de Fort-de-France : il faut s'en souvenir aujourd'hui, à l'aune de certaines tentatives de récupération ! Il faudra attendre 1981 (et l'arrivée de la gauche au pouvoir) pour que les relations se normalisent avec la République. Jusque-

là, Fort-de-France était une citadelle assiégée... Une île dans l'île, en quelque sorte.

Malgré ses activités politiques, Césaire n'a jamais cessé de décliner son œuvre littéraire, toujours sur fond de révolte de l'homme noir, avec ses pièces de théâtre (*Tragédie du Roi Christophe*, 1963, *Une Saison au Congo*, 1966, consacrées respectivement à l'expérience haïtienne et à l'assassinat de Patrice Lumumba) et ses essais (*Discours sur le colonialisme*, 1950, *Toussaint Louverture*, 1961), sans oublier ses poésies.

S'il a laissé en 1993 et 2001 ses mandats de maire et de député, Césaire n'a jamais abandonné son combat politique, toujours vigilant. Ainsi, en décembre 2005, quand il a refusé de recevoir Nicolas Sarkozy coupable à ses yeux de vouloir mettre en valeur, par une loi, « le rôle positif de la présence française outre-mer ». Le vieux lion avait encore des griffes. Il l'a certes reçu l'année suivante, mais pour lui asséner un cours d'humanisme, sur fond d'histoire de l'humanité. Ses dernières années, il les a surtout consacrées à l'écriture, à griffonner sur des feuilles qu'il enfouissait ensuite dans les poches de ses vestes, à des promenades dans son « pays », à la rencontre avec des jeunes.

## AVRIL 2011.... L'ENTRÉE AU PANTHÉON

La République française vient donc d'honorer Aimé Césaire, en le faisant entrer au Panthéon. Une entrée symbolique.... puisque son corps est resté en Martinique ! Mais il ne pouvait en être autrement, au-delà de la polémique née au moment de son décès en 2008, quand Ségolène Royal avait polémique avec la classe politique, mais aussi avec la famille du défunt, qui refusait cette proposition, arguant du fait que Césaire ne

pouvait qu'être enterré dans son île, parmi les siens. Se comporter autrement, c'était méconnaître toute sa vie, comme son recueil de 1980, *Moi laminaire*. La laminaire... cette algue fragile ballottée par les courants mais toujours solidement accrochée à son rocher.... Césaire sur son rocher martiniquais, donc, qu'il ne pouvait imaginer quitter, même après sa mort.

Ce n'est qu'ensuite (mais le monde politique français semble ignorer la façon dont la République au fil des décennies a honoré ses citoyens les plus exemplaires !) qu'on a découvert que le Panthéon pouvait aussi être lieu de mémoire par l'intermédiaire de plaques d'hommage, sans que des corps soient présents. La République a ainsi honoré au fil des décennies les écrivains morts au combat pendant les Première et Seconde Guerres mondiales, mais aussi Louis Delgrès ou Toussaint-Louverture.

Aujourd'hui, non loin de la tombe de Victor Schoelcher, l'abolitionniste de l'esclavage, une fresque monumentale honore Aimé Césaire. La République assume cet héritage, mettant un terme aux décennies de vexations à l'encontre d'un homme cependant fondamental, qui a créé une œuvre (pas toujours d'accès facile, certes, mais parlant au cœur, à l'âme), aux images sans pareilles, saluée très tôt par ses contemporains et amis, comme André Breton, qui a écrit que sa poésie « *était belle comme l'oxygène naissant* ».